



**Mairie de LE CHEIX SUR  
MORGE  
Puy de Dôme**

**République Française**

**COMPTE-RENDU DE CONSEIL  
MUNICIPAL  
Séance du 05 février 2018**

Le 05 février 2018, le conseil municipal de **LE CHEIX SUR MORGE** régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Yves LIGIER, Maire**.

**Etaient présents :** LIGIER Yves, BIGAY Bertrand, LOUSTE-SOL Véronique, SAUVAT Jean-Claude, BELIN Etienne, DESSENDIER Lionel, GOMARD Nadine, PARRY Evelyne, CORBIN Bruno, LAGNIER Séverine, MOREAU Coraline

**Avaient remis un pouvoir :** CANTE Géraldine et TAHARI Alain

**Etait absent :** GRENET Laurent

**Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT :** Bertrand BIGAY est nommé secrétaire de séance.

1/ Elargissement du régime indemnitaire avec la mise en place de **l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires**. L'IHTS concerne le personnel titulaire, non titulaire et contractuel de droit public à temps complet réalisant des heures supplémentaires effectives ne donnant pas droit à un repos compensateur.

2/ Face aux récentes annonces du Gouvernement notamment sur les « Cinq chantiers de justice » lancés par Mme la Garde des Sceaux, le conseil municipal adopte une motion en faveur du **maintien de la Cour d'Appel de plein exercice de RIOM**. Une pétition est à disposition de chacun en mairie.

3/ Monsieur LIGIER fait part au conseil municipal de la **volonté de Mr Daniel JOB de démissionner** de ses fonctions d'Adjoint Technique Territorial au 1<sup>er</sup> mars 2018. Il sera remplacé à partir de cette date par Mr José DO CARMO FERNANDES, en contrat aidé dans la commune depuis deux ans.

4/ Monsieur BIGAY fait part d'une nouvelle prestation de **l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale**. Celle-ci propose d'aider les communes dans le montage de projets de voiries ou bâtiments. Le montant de l'adhésion serait de 4 euros par habitant et par an, soit 2 560 euros. A la demande de plusieurs conseillers, qui souhaitent plus d'informations avant de se prononcer, la délibération sur le sujet est reportée à une date ultérieure.

5/ Dans le cadre des **amendes de police**, qui subventionnent des projets communaux à hauteur de 50%, avec un montant plafonné à 15 000 euros HT par an, plusieurs travaux peuvent être envisagés, avec par ordre de priorité :

- l'aménagement de la route de la Moutade afin de réduire la vitesse au niveau du lotissement d'Arval.
- l'agrandissement de l'abri-bus de la rue de la Croix Romanson, qui devient insuffisant au vu du nombre d'enfants.
- la pose d'un radar pédagogique à l'entrée du village, en venant de Riom, toujours dans le but de réduire la vitesse.

- l'aménagement, pour des raisons de sécurité, du carrefour de la rue du Stade et de la route de Varennes sur Morge.

Des dossiers vont être déposés pour ces projets.

6/ Madame LOUSTE-SOL fait part de l'urgence qu'il y a à se décider sur **les rythmes scolaires** de la prochaine rentrée ainsi que du désengagement de l'Etat à ce sujet. En effet, en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, la municipalité doit choisir entre le maintien de la semaine de 4 jours et demi avec TAP, ou le passage à la semaine de 4 jours. La décision doit être prise pour le prochain conseil d'école qui se tiendra le 08 mars.

7/ **La commission des jeunes** s'est réunie le samedi 27 janvier à la salle polyvalente pour un après-midi récréatif et une visite de la nouvelle aire de jeux. Une bonne vingtaine d'enfants étaient présents. Ils ont fait part de leur souhait d'un nouvel abri-bus (voir ci-dessus) ainsi que de leur volonté d'organiser une nouvelle session de « Nettoyons la nature ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

**Le Maire, Yves LIGIER.**